



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Manque de lits en réanimation pour faire face aux épidémies

Question écrite n° 27915

Texte de la question

Mme Isabelle Valentin attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le manque de lits en réanimation dans les territoires ruraux. Depuis de nombreuses années la politique de santé a souffert d'une réduction drastique des effectifs et la politique a été tournée vers la fermeture de lits, que les Français pourraient payer très cher aujourd'hui. Dans le département de la Haute-Loire, qui compte 280 000 habitants, le seul hôpital à être équipé de lits en réanimation est le centre hospitalier Émile Roux au Puy-en-Velay. Il compte 12 lits de réanimation et l'État a annoncé la possibilité de porter ce nombre éventuellement à 32 lits en cas de forte épidémie, ce qui est très insuffisant. Les hôpitaux locaux tel qu'Yssingeaux ou Craponne sont, de leur côté, démunis et ne peuvent faire face à l'épidémie actuelle de coronavirus par manque de moyens. C'est pourquoi elle demande ce qui peut être fait dans l'urgence pour qu'il y ait des moyens de réanimation sur l'ensemble du territoire. Aussi, elle demande ce que le Gouvernement prévoit à l'avenir pour redonner des moyens à l'hôpital afin de mieux territorialiser la politique de santé.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Valentin](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27915

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2020](#), page 2451

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)